

Le 25 mai 2010, le recteur va présenter au CTP le dispositif de mise en place de la masterisation dans les écoles et les établissements de l'académie de Paris.

A TOUS LES NIVEAUX DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, ILS PRÉCARISENT ET LICENCIENT !

Ce n'est pas nouveau pour les personnels de service (contrats aidés et CDD), de vie scolaire (AED, AVS/EVS), administratifs (contrats aidés et CDD) et les professeurs (vacataires et contractuels).

Aujourd'hui déjà, l'embauche des personnels ouvriers (CV, lettre et entretien de motivation), des AED, des vacataires et des contrats aidés se fait localement.

Avec la masterisation, ça va être au tour des enseignants d'être employables de temps à autre et chômeurs le reste du temps.

La masterisation ouvre la porte à la contractualisation massive des enseignants et à leur embauche locale.

La masterisation c'est la fin des mutations et la suppression de la formation initiale. Cela entraînera aussi pour les élèves un véritable «défilé» d'enseignants pour une même classe ou pour une même matière au cours de l'année scolaire, avec des remplacements successifs.

Les carrières s'individualisent et la précarité s'installe dans l'ensemble des catégories de personnels. Les contrats aidés, les CDD se multiplient dans les écoles et les établissements.

Sud Éducation demande l'arrêt de l'embauche de précaires et exige la titularisation de tous sans condition.

Sud Éducation se bat pour l'abandon de la réforme sur la masterisation et pour le droit à la formation initiale et continue.

**SUD EDUCATION APPELLE
TOUS LES PERSONNELS
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITE
À UN RASSEMBLEMENT
CONTRE LA MASTERISATION
DEVANT LE RECTORAT
94, AV. GAMBETTA 75020 PARIS
MARDI 25 MAI 2010 À 12 HEURES**

Sud Education a déposé un préavis de grève.

Dans le 1er degré, ne pas oublier de déposer les intentions de grève 48 h à l'avance (jusqu'au v. 21/05).